Guide de souscription : NOLITA INVEST

Merci de retourner votre dossier sous enveloppe libre SANS AFFRANCHIR chez :

MonFinancier
Libre-Réponse n°64323
35049 Rennes Cedex

Toute décision d'investissement doit être prise après consultation du prospectus d'information disponible sur le site MonFinancierDéfiscalisation.com

Mode d'emploi de votre souscription :

I. Imprimer le présent dossier de souscription: NOLITA INVEST.

II. Compléter, dater et signer le mandat de recherche IR et/ou ISF et le protocole de mission IR et/ou ISF.

III. Compléter, dater et signer le bulletin de réservation et parapher uniquement, sans les compléter, les annexes 1 § 2 (1 seul exemplaire de chaque).

Ne pas oublier de recopier la mention : *«Bon pour pouvoir à Mme AUBRON pour la formalisation de la souscription à.....actions ».*

IV. Compléter, dater et signer le mandat pour l'AG (1 seul exemplaire).

V. Libeller le montant de vos souscriptions à l'ordre de SAS NOLITA INVEST.

VI. Joindre la copie recto verso de votre pièce d'identité en cours de validité (Carte Nationale d'identité ou passeport) et un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF, gaz, téléphonie fixe, quittance de loyer).

VII. Remplir, dater et signer la promesse de vente et la déclaration d'origine des fonds (un exemplaire de chaque uniquement).

VIII. Conserver en copie :
- 1 exemplaire complet de votre dossier souscription ainsi que la Chartre MonFinancier.

Un conseiller se tient à votre disposition pour tout complément d'information au 0800 113 133 (appel gratuit depuis un fixe)

Mandat de recherche

Vous,

Civilité : ☐Madame ☐Mademoiselle ☐Monsieur

Nom : ..... Prénom : .....
Date de naissance : ..... Profession : .....
Email : ..... Téléphone : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : .....

Ci –après le mandant.

Je déclare être assujetti à l'ISF et avoir une situation patrimoniale et fiscale propice à l'étude et à la compréhension de ce placement particulier :

avoir pris connaissance des principales caractéristiques de ces types d'investissement et notamment des risques de perte en capital et de la durée de blocage ;

avoir été informé que ce mandat n'est pas rémunéré et qu'il ne constitue pas un engagement de réalisation de ma part ;

reconnaître que MonFinancier SAS, ci-après le mandataire, est tenue à une obligation de moyen et non de résultat ;

que les deux parties ne s'engagent mutuellement qu'à une obligation de confidentialité.

Je mandate la société MonFinancier SAS afin de rechercher pour mon compte toute souscription directe ou indirecte au capital de PME me permettant de bénéficier de la **réduction d'impôt de solidarité sur la fortune à hauteur de 50% de mon investissement** instituée par la loi Tepa du 21 août 2007**.**

Fait à ....., le .....

Le MANDANT "Bon pour mandat" Le MANDATAIRE "Bon pour acceptation de mandat"

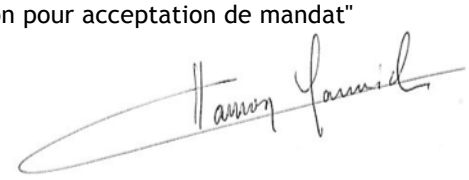

MonFinancier SAS est une filiale de MonFinancier SA.

MonFinancier Société par Actions Simplifiée enregistrée au RCS de Rennes sous le n°494162233, au capital de 10 000,00 euros dont le siège social est situé 4 rue Beaumanoir, 35000 Rennes. Tél. : 02 99 30 06 43 - Email : contact@monfinancier.com - Web : www.monfinancier.com - N° de TVA : FR15494162233 - NAF : 7022Z - Courtier d'assurance enregistré à l'ORIAS sous le n°07 031 613 - www.orias.fr - Garantie financière MMA-COVEA RISKS adhérent n°226419, police n°112786342/226419 - Démarchage bancaire et financier : n°2072290775MY - Transactions sur Immeuble et Fonds de Commerce n°11359 délivrée le 14/04/2009 - Conseiller en Investissements Financiers référencé sous le n°D011939 par la CNCIF, association agréée par l'Autorité des Marché Financiers – En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à « l'informatique, aux fichiers et aux libertés », MonFinancier a déclaré auprès de la CNIL sa détention d'informations collectées (Récépissé n° 1569707).

MonFinancier Société Anonyme enregistrée au RCS de Paris sous le n° B451010821, au capital de 506 272,48 euros dont le siège social est situé 17 avenue George V. 75008 Paris. Email : contact-sa@monfinancier.com - Société cotée au marché Libre Nvse Euronext – Code ISIN : FR 0010882886.

Mandat de recherche

Vous,

Civilité : ☐Madame ☐Mademoiselle ☐Monsieur

Nom : ..... Prénom : .....
Date de naissance : ..... Profession : .....
Email : ..... Téléphone : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : .....

Ci –après le mandant.

Je déclare être assujetti à l'IR et avoir une situation patrimoniale et fiscale propice à l'étude et à la compréhension de ce placement particulier :

- avoir pris connaissance des principales caractéristiques de ces types d'investissement et notamment des risques de perte en capital et de la durée de blocage ;

- avoir été informé que ce mandat n'est pas rémunéré et qu'il ne constitue pas un engagement de réalisation de ma part ;

- reconnaître que MonFinancier SAS, ci-après le mandataire, est tenue à une obligation de moyen et non de résultat ;

- que les deux parties ne s'engagent mutuellement qu'à une obligation de confidentialité.

Je mandate la société MonFinancier SAS afin de rechercher pour mon compte toute souscription directe ou indirecte au capital de PME me permettant de bénéficier de la **réduction d'impôt sur le revenu à hauteur de 18% de mon investissement** instituée par la loi Dutreil du 05 août 2007**.**

Fait à ....., le .....

Le MANDANT "Bon pour mandat" Le MANDATAIRE "Bon pour acceptation de mandat"

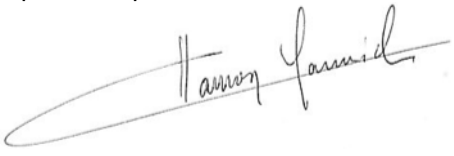

MonFinancier SAS est une filiale de MonFinancier SA.

MonFinancier Société par Actions Simplifiée enregistrée au RCS de Rennes sous le n°494162233, au capital de 10 000,00 euros dont le siège social est situé 4 rue Beaumanoir, 35000 Rennes. Tél. : 02 99 30 06 43 - Email : contact@monfinancier.com - Web : www.monfinancier.com - N° de TVA : FR15494162233 - NAF : 7022Z - Courtier d'assurance enregistré à l'ORIAS sous le n°07 031 613 - www.orias.fr - Garantie financière MMA-COVEA RISKS adhérent n°226419, police n°112786342/226419 - Démarchage bancaire et financier : n°2072290775MY - Transactions sur Immeuble et Fonds de Commerce n°11359 délivrée le 14/04/2009 - Conseiller en Investissements Financiers référencé sous le n°D011939 par la CNCIF, association agréée par l'Autorité des Marché Financiers – En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à « l'informatique, aux fichiers et aux libertés », MonFinancier a déclaré auprès de la CNIL sa détention d'informations collectées (Récépissé n° 1569707).

MonFinancier Société Anonyme enregistrée au RCS de Paris sous le n° B451010821, au capital de 506 272,48 euros dont le siège social est situé 17 avenue George V, 75008 Paris. Email : contact-sa@monfinancier.com - Société cotée au marché Libre Nyse Euronext – Code ISIN : FR 0010882886.

Protocole de mission à retourner signé

Spécial dispositifs de réduction d'ISF : Vous avez souhaité nous consulter en qualité d'intermédiaire en placement financiers pour réaliser un investissement vous permettant de réduire votre Impôt sur le Revenu. Ce document a pour but de préciser les contours et les modalités de notre intervention conformément à la réglementation en vigueur (article 335-1 du règlement général de l'AMF).

Vous reconnaissez également avoir reçu un exemplaire et pris connaissance du Document d'entrée en relation présentant MonFinancier (conformément à l'article 335-3 du règlement général de l'AMF).

Votre situation : Le questionnaire de connaissance joint à ce protocole de mission a pour objet de valider plus en détail votre situation personnelle et patrimoniale.

Votre horizon d'investissement pour cette opération : En fonction des dispositifs qui répondront au mieux à votre situation et à vos objectifs, les horizons de placement seront plus ou moins longs, mais il convient de respecter les délais fiscaux impartis afin de conserver les avantages fiscaux obtenus. Les délais sont renseignés sur les documents de souscriptions de nos partenaires mais également sur nos différents sites (sites étant mis à jour régulièrement).

Vos objectifs fiscaux : Vous souhaitez réduire le montant de votre impôt dû au titre de votre **ISF** payable en **2013.**

Notre intervention : Nous sélectionnons une gamme de produits de différents partenaires, et nous fournissons toutes les informations utiles concernant ces placements, lors de la souscription et durant toute la durée de votre placement. Nous sommes à votre disposition pour répondre à toutes vos questions techniques concernant les produits qui ont retenus votre attention et vous expliquer leur fonctionnement, fiscalité, avantages et inconvénients. Notre intervention sera donc orale ou écrite et interviendra également par le biais de nos sites et de nos différentes communications.

Confidentialité : Tous les documents et éléments qui nous sont transmis sont traités avec la plus extrême confidentialité. La société et son personnel sont soumis au secret professionnel. Les droits d'accès et de rectification des ces informations peuvent être exercés par courrier au 4, rue Beaumanoir 35000 Rennes.

Rémunération : MonFinancier SAS est directement rémunérée par les sociétés de gestion. Lorsque la prestation de CIF sera suivie d'une prestation d'intermédiation sur des placements financiers tels que FIP, FCPI, SOFICA, Investissement dans les PME..., MonFinancier SAS pourra recevoir une rémunération sur frais de gestion et/ou une commission d'entrée payée par les sociétés de gestion. Notre rémunération est accessible sur simple demande auprès de nos services.

Nos recommandations : Pour répondre à vos objectifs et à vos souhaits identifiés lors de nos différents échanges, il nous semble opportun d'investir pour votre ISF dans les **PME** présentées.

Pour l'ensemble de ces produits, et du montage correspondant vous reconnaissez :

− avoir été correctement informé(e) grâce à nos mails, conversations téléphoniques, rendez-vous, nos sites Internet ou par nos lettres d'information,
− avoir vérifié que cet investissement, et l'avantage fiscal qu'il procure, est bien adapté à votre situation,

− avoir été informé(e) que votre investissement comporte un risque de perte en capital et que la rentabilité de cette opération financière est fortement basée sur l'économie d'impôt à laquelle l'investissement donne droit,
− avoir été informé(e) de la durée d'immobilisation de l'investissement et que les possibilités pratiques de cession seront limitées en absence de marché secondaire et du fait de l'absence d'avantage fiscal pour un acheteur de second rang,
− avoir pris connaissance des documents d'information relatifs à cet investissement,
− avoir été informé(e) de façon compréhensible et disposer des éléments nécessaires pour prendre votre décision et, en particulier, les conditions de l'offre et les modalités de souscription.

Responsabilité / litige : La présente mission implique une obligation de moyens et non une obligation de résultats. Si malgré les soins apportés à notre mission, un litige venait à opposer les parties, celles-ci s'engagent à rechercher un arrangement amiable. Les Clients adresseront leurs réclamations éventuelles à MonFinancier, 4 rue Beaumanoir 35000 Rennes.

Durée : La présente lettre de mission est établie pour une durée de un an à compter de la signature du client, et se prorogera par tacite reconduction jusqu'à dénonciation de l'une ou l'autre des parties.

Accord des parties : Le client certifie sur l'honneur que les informations fournies sont sincères, actuelles et conformes à la réalité.

Date et lieu :

Le Client, Nom et prénom :

Signature : *(précédée de la mention « bon pour accord »)*

Pour la Société
MonFinancier SAS :
Yannick HAMON, Président

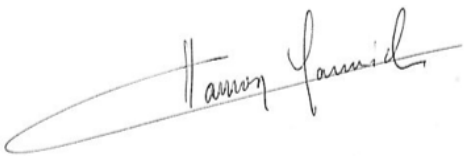

En 2 exemplaires, dont un pour MonFinancier SAS

Protocole de mission à retourner signé

Spécial dispositifs de réduction d'IR : Vous avez souhaité nous consulter en qualité d'intermédiaire en placement financiers pour réaliser un investissement vous permettant de réduire votre Impôt sur le Revenu. Ce document a pour but de préciser les contours et les modalités de notre intervention conformément à la réglementation en vigueur (article 335-1 du règlement général de l'AMF).

Vous reconnaissez également avoir reçu un exemplaire et pris connaissance du Document d'entrée en relation présentant MonFinancier (conformément à l'article 335-3 du règlement général de l'AMF).

Votre situation : Le questionnaire de connaissance joint à ce protocole de mission a pour objet de valider plus en détail votre situation personnelle et patrimoniale.

Votre horizon d'investissement pour cette opération : En fonction des dispositifs qui répondront au mieux à votre situation et à vos objectifs, les horizons de placement seront plus ou moins longs, mais il convient de respecter les délais fiscaux impartis afin de conserver les avantages fiscaux obtenus. Les délais sont renseignés sur les documents de souscriptions de nos partenaires mais également sur nos différents sites (sites étant mis à jour régulièrement).

Vos objectifs fiscaux : Vous souhaitez réduire le montant de votre impôt dû au titre des revenus **2013**, payable en **2014.**

Notre intervention : Nous sélectionnons une gamme de produits de différents partenaires, et nous fournissons toutes les informations utiles concernant ces placements, lors de la souscription et durant toute la durée de votre placement. Nous sommes à votre disposition pour répondre à toutes vos questions techniques concernant les produits qui ont retenus votre attention et vous expliquer leur fonctionnement, fiscalité, avantages et inconvénients. Notre intervention sera donc orale ou écrite et interviendra également par le biais de nos sites et de nos différentes communications.

Confidentialité : Tous les documents et éléments qui nous sont transmis sont traités avec la plus extrême confidentialité. La société et son personnel sont soumis au secret professionnel. Les droits d'accès et de rectification des ces informations peuvent être exercés par courrier au 4, rue Beaumanoir 35000 Rennes.

Rémunération : MonFinancier SAS est directement rémunérée par les sociétés de gestion. Lorsque la prestation de CIF sera suivie d'une prestation d'intermédiation sur des placements financiers tels que FIP, FCPI, SOFICA, Investissement dans les PME..., MonFinancier SAS pourra recevoir une rémunération sur frais de gestion et/ou une commission d'entrée payée par les sociétés de gestion. Notre rémunération est accessible sur simple demande auprès de nos services.

Nos recommandations : Pour répondre à vos objectifs et à vos souhaits identifiés lors de nos différents échanges, il nous semble opportun d'investir pour votre IR dans les **PME** présentées.

Pour l'ensemble de ces produits, et du montage correspondant vous reconnaissez :

− avoir été correctement informé(e) grâce à nos mails, conversations téléphoniques, rendez-vous, nos sites Internet ou par nos lettres d'information,
− avoir vérifié que cet investissement, et l'avantage fiscal qu'il procure, est bien adapté à votre situation,
− avoir été informé(e) que votre investissement comporte un risque de perte en capital et que la rentabilité de cette opération financière est fortement basée sur l'économie d'impôt à laquelle l'investissement donne droit,
− avoir été informé(e) de la durée d'immobilisation de l'investissement et que les possibilités pratiques de cession seront limitées en absence de marché secondaire et du fait de l'absence d'avantage fiscal pour un acheteur de second rang,
− avoir pris connaissance des documents d'information relatifs à cet investissement,
− avoir été informé(e) de façon compréhensible et disposer des éléments nécessaires pour prendre votre décision et, en particulier, les conditions de l'offre et les modalités de souscription.

Responsabilité / litige : La présente mission implique une obligation de moyens et non une obligation de résultats. Si malgré les soins apportés à notre mission, un litige venait à opposer les parties, celles-ci s'engagent à rechercher un arrangement amiable. Les Clients adresseront leurs réclamations éventuelles à MonFinancier 4, rue Beaumanoir 35000 Rennes.

Durée : La présente lettre de mission est établie pour une durée de un an à compter de la signature du client, et se prorogera par tacite reconduction jusqu'à dénonciation de l'une ou l'autre des parties.

Accord des parties : Le client certifie sur l'honneur que les informations fournies sont sincères, actuelles et conformes à la réalité.

Date et lieu :

Le Client, Nom et prénom :

Pour la Société
MonFinancier SAS :
Yannick HAMON, Président

Signature : *(précédée de la mention « bon pour accord »)*

En 2 exemplaires, dont un pour MonFinancier SAS

BULLETIN DE RESERVATION

Je soussigné(e),

M./Mme.....

Demeurant.....

connaissance prise des statuts de la société NOLITA INVEST, société par actions simplifiée au capital de 548 200 euros, dont le siège social est situé 20 rue Jacques Daguerre – RUEIL MALMAISON (92500), immatriculée au RCS de NANTERRE sous le numéro 789 919 842, et des conditions de l'émission des actions dans le cadre de l'augmentation de capital en numéraire décidée par l'assemblée des actionnaires, et du dossier correspondant incluant le projet d'une promesse unilatérale de vente des actions souscrites au bénéfice de la société NOLITA CINEMA.

SOUHAITE SOUSCRIRE

à.....actions de la société NOLITA INVEST de 100 € de nominal représentant une souscription globale de ..... euros ;

VERSE par chèque bancaire/virement ci-joint la somme de ..... euros à titre de réservation des actions ci-dessus ;

DECLARE REVENDIQUER

- ☐ Le bénéfice des dispositions de l'article 199 terdecies-O A du Code général des impôts en vue de la réduction d'impôt sur le revenu au titre de la souscription en numéraire au capital de PME, pour la souscription à ..... actions soit un montant de souscription de ..... euros.

- ☐ Le bénéfice des dispositions de l'article 885-O V bis du Code général des impôts en faveur de la réduction d'ISF au titre des souscriptions au capital de PME, pour la souscription à ..... actions, soit un montant de souscription de ..... euros.

DONNE POUVOIR A

Mme Valérie AUBRON, es qualité de secrétaire général de la société AXONE INVEST, société anonyme au capital de 1.920.960 euros, dont le siège social est situé au 20 rue Jacques Daguerre – 92500 RUEIL-MALMAISON, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le numéro 421 042 482.

à l'effet de, pour moi et en mon nom :

- signer le bulletin de souscription aux ..... actions réservées ci-dessus (dont le modèle est en Annexe 1) ;
- signer la promesse unilatérale de vente des actions souscrites au bénéfice de la société NOLITA CINEMA pour une durée expirant le 28 juin 2019. Les titres, objet de la promesse, seront valorisées à 140 % de leur valeur de souscription, prix sur lequel viendront s'imputer les dividendes perçus au cours de la période 2013/2019 sans que la valeur de rachat des actions puisse être inférieure à leur valeur nominale (dont le projet est en Annexe 2) ;
- obtenir de la société NOLITA INVEST l'état individuel à transmettre à l'administration fiscale.

RECONNAIT qu'un exemplaire du présent bulletin lui a été remis.

Fait à ..... Le .....

Faire précéder la signature de la Mention manuscrite : « Bon pour pouvoir à Mme Valérie AUBRON pour la formalisation de la souscription à.....actions »

Pièces à joindre au présent Bulletin de Réservation :

- Chèque bancaire à l'ordre de SAS NOLITA INVEST ou justificatif de virement sur le compte « augmentation de capital »
- Une copie carte nationale d'identité recto/verso
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois

Table des Annexes :

- Modèle de bulletin de souscription,
- Projet de promesse unilatérale de vente

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des dossiers investisseurs. Le destinataire unique des données est AXONE INVEST. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à info@axone-invest.com ou par téléphone au 01 41 29 04 35.

ANNEXE 1

NOLITA INVEST
Société par actions simplifiée
au capital de [•] euros
Siège social : 20, rue Jacques Daguerre
92500 RUEIL MALMAISON

789 919 842 RCS NANTERRE

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Conformément aux résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société NOLITA INVEST en date du 20 décembre 2012 et des décisions du Président du [•] il a été procédé à une émission de [•] actions ordinaires de 100 € de nominal chacune.

I. MODALITE DE L'OPERATION

- Augmentation de capital en numéraire d'un montant total de [•] par la création et l'émission de [•] actions, émises au pair au prix de [•] €.

- La souscription aux actions ordinaires émises, est réservée à des personnes physiques intéressées par une souscription dans le cadre de la loi TEPA ouvrant droit à des réductions d'impôt IRPP/ISF conformément aux article 199 terdecies-O A ou 885-O V bis du Code général des impôts.

- Le capital est fixé, avant la présente émission, à un montant de [•] € et est composé de [•] actions :

- Prix d'émission pour chacune des [•] actions ordinaires : 100 €.

- Condition de libération : intégrale lors la souscription.

- Période de souscription :

  du [•] et jusqu'à 12 heures le [•], la période de souscription pouvant être close de manière anticipée par le Président. Les souscriptions et les versements seront reçus à tout endroit indiqué par le Président.

- Les fonds correspondants à des versements en numéraire doivent être déposés auprès de la banque : CREDIT DU NORD, 19 bis, Rue du Maréchal Foch – 78110 LE VESINET au compte n° 12081006300 ; ladite banque établira le certificat de dépôt, conformément aux dispositions de l'article L.225-144 du Code de commerce.

- Les actions ordinaires nouvellement émises seront entièrement assimilées aux actions ordinaires anciennes, sous réserve de leurs droits spécifiques, et porteront jouissance à compter de la réalisation définitive de l'augmentation de capital.

*

* *

II. SOUSCRIPTION

Le soussigné [•],

demeurant [•]

connaissance prise des statuts de la société NOLITA INVEST et des conditions de l'émission des [•] actions ordinaires, par NOLITA INVEST dans le cadre de l'augmentation de capital en numéraire susvisée et des décisions du Président du [•], en application des décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 20 décembre 2012.

DECLARE SOUSCRIRE

PARAPHE :	

- à actions ordinaire, de la société NOLITA INVEST au pair, soit 100 € de nominal, représentant une souscription globale de [•]**€**;

ET DECLARE

REVENDIQUER

- Le bénéfice des dispositions de l'article 199 terdecies-O A en vue de la réduction d'impôt sur le revenu au titre de la souscription en numéraire au capital des PME, à concurrence de [•] **€,**

-

ET / OU

- Le bénéfice des dispositions de l'article 885-O V bis du Code Général des Impôts en faveur de la réduction d'ISF au titre des souscriptions au capital des PME, à concurrence de [•] **€.**

LIBERER la totalité de la souscription aux actions ordinaires ci-dessus représentant une somme totale de [•] € par versement en numéraire effectués sur les comptes « augmentation de capital » ouvert auprès de la banque CREDIT DU NORD, 19 bis, Rue du Maréchal Foch – 78110 LE VESINET au compte n° 12081006300.

RECONNAITRE qu'un exemplaire du présent bulletin lui a été remis

Fait à [•]
Le [•]
Pour
Madame Valérie AUBRON*

* faire précéder la signature de la mention manuscrite « bon pour souscription à [•] actions ordinaires de la société NOLITA INVEST »

PARAPHE :	

ANNEXE 2

P R O M E S S E D E V E N T E

ENTRE LES SOUSSIGNES

M./Mme.....

Demeurant à .....

Le Promettant, DE PREMIERE PART,

La société NOLITA CINEMA, Société par Actions Simplifiée au capital de [•], immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 751 609 645, dont le siège social est situé 10, rue des Pyramides à Paris (75001), représentée par son président NOLITA LIMITED, société à responsabilité limitée au capital de 6.000 euros, elle-même représentée par Monsieur Maxime DELAUNEY, gérant, disposant de tous pouvoirs à l'effet des présentes,

Le Bénéficiaire, DE DEUXIEME PART,

IL A ETE PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

La société NOLITA INVEST (ci-après «la Société») est à ce jour une société par actions simplifiée au capital de [•] € immatriculée au RCS NANTERRE sous le numéro 789 919 842 et dont le siège social est situé à RUEIL MALMAISON (92500) – 20 rue Jacques Daguerre.

Le Promettant détient ..... actions représentant une valeur de souscription de .....€ qu'il souhaite conserver jusqu'au 1er janvier 2019, date après laquelle il est disposé à les céder.

ENSUITE DE QUOI, IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 - PROMESSE DE VENTE

M. ..... promet de vendre à la société NOLITA CINEMA les ..... actions de la société NOLITA INVEST qu'il détient, selon les conditions et modalités ci-après (ci-après « les titres »).

La société NOLITA CINEMA, ès qualité, accepte, en tant que promesse de vente, le bénéfice de l'engagement qui lui est consenti en se réservant expressément la faculté de la lever ou non.

Elle se réserve également la faculté de se substituer toute personne physique ou morale de son choix sous réserve de rester garant de la bonne exécution des engagements susceptibles de résulter de la promesse et de sa levée.

ARTICLE 2 - DUREE

La présente promesse pourra être levée entre le 1er janvier 2019 et le 28 juin 2019. Faute d'avoir été levée au plus tard à cette date, elle serait réputée nulle et non avenue, sans indemnité de part ou d'autre. La promesse ne pourra être levée que pour la totalité des titres sur lesquels elle porte, à l'exclusion de toute levée partielle à moins d'un accord du promettant.

ARTICLE 3 - CONDITIONS DE LEVEE

La présente promesse pourra être levée par tout moyen au choix de son bénéficiaire et notamment par lettre recommandée avec accusé de réception.

ARTICLE 4 - MODALITES DE TRANSFERT DE PROPRIETE

- Le transfert des titres faisant l'objet de la promesse interviendra par la remise d'un ordre de mouvement, dans les dix jours ouvrables de la levée de la promesse.

- Dans l'éventualité où le Promettant refuserait de remettre l'ordre de mouvement dans le délai imparti, le Bénéficiaire pourra solliciter du Président la réalisation du transfert dans le registre des actions après avoir justifié de la levée de la promesse et du dépôt à un compte séquestre, dans la banque de son choix, du montant du prix de cession.

- A la date du transfert, le cédant remettra des titres libres de tout nantissement ou restriction quelconque à la faculté de céder.

- Dans cette attente, le Promettant s'interdit de consentir quelque nantissement ou promesse de nantissement que ce soit.

- L'acquéreur fera son affaire de l'obtention de l'agrément qui pourrait être nécessaire pour la cession en application des statuts.

- La cession sera consentie tout coupon attaché, l'acquéreur ayant vocation à recevoir tout dividende qui sera mis en paiement à compter du jour de la cession, et notamment au titre du dernier exercice clos et dont les comptes n'auraient pas été approuvés.

ARTICLE 5 - PRIX

Le prix de cession par titre sera de CENT QUARANTE (140) euros déduction faite du montant cumulé du dividende par action déjà perçu par le promettant de ce jour à la date de la réalisation de la cession sans pour autant être inférieur à leur valeur nominale.

ARTICLE 6 - PAIEMENT

Le prix de cession sera payé au plus tard le 28 juin 2019 par chèque contre remise de l'ordre de mouvement.

ARTICLE 7 - EVOLUTION DE LA SOCIETE

1. Dans l'hypothèse d'une modification du capital ou, plus généralement, de la situation de la société, les dispositions suivantes s'appliqueront :

a) En cas d'augmentation de capital :

- Si elle est réalisée par incorporation de bénéfices, de réserves ou de tout autre poste ayant pour résultat l'augmentation de la valeur nominale des actions actuellement existantes, les dispositions de la présente promesse continueront de s'appliquer sans modification, le prix global fixé ci-dessus restant inchangé quelle que soit la nouvelle valeur nominale.

- S'il y a distribution d'actions gratuites (autrement que sous forme d'un dividende payable en actions), la présente promesse s'étendra de plein droit aux actions nouvelles reçues qui devront être remises gratuitement au bénéficiaire en cas de levée de la présente option.

- Au cas où ce dividende serait payé en actions, la promesse s'étendrait aux autres titres ainsi attribués, mais le prix serait majoré du montant du dividende correspondant.

- Si le capital est augmenté par émission de titres nouveaux contre espèces ou par compensation de créances ou de toute autre manière sujette à l'exercice par le Promettant d'un droit de préférence à la souscription desdits titres nouveaux, la présente promesse s'étendra de plein droit aux titres nouveaux auxquels le Promettant aura souscrit, pourvu, cependant, que le prix de vente fixé ci-dessus soit majoré du montant exact des sommes effectivement versées à la société, pour la souscription et la libération de ces titres.

b) Dans l'hypothèse où, pour une raison quelconque, telle que, par exemple, une réduction de capital, le nombre des titres ou leur valeur nominale diminuerait, le prix des titres, tel qu'indiqué ci-dessus, restera inchangé ; toutefois, en cas de réduction de capital donnant lieu au versement de numéraire au Promettant, le montant du prix serait réduit du montant reçu.

c) La présente promesse continuera à s'appliquer en cas de modification de la valeur nominale, du nombre ou de la catégorie des titres qui en font l'objet, ou en cas de tout autre changement apporté auxdits titres, ou dans l'hypothèse où ces titres seraient échangés contre un nombre plus ou moins important d'autres titres, ou par suite d'une fusion, d'une transformation de la société ou pour toute autre cause.

2. La présente promesse liera, en tant que de besoin, tant le Promettant que ses héritiers, exécuteurs, administrateurs et ayants-droit, qu'ils aient atteint ou non l'âge de dix-huit ans.

ARTICLE 8 - DISPOSITIONS DIVERSES

La présente promesse est soumise au droit français. Tous litiges qui ne pourraient être résolus à l'amiable seront du ressort des tribunaux compétents pour le siège social de la Société. Chacune des parties fait élection de domicile en son domicile ou siège susvisé.

Fait à [•], Le [•]

Pour le bénéficiaire,
La société NOLITA CINEMA
Monsieur Maxime DELAUNEY

Le promettant
Valérie AUBRON dûment mandatée

MANDAT POUR LES ASSEMBLEES GENERALES ET AUTRES DECISIONS COLLECTIVES DE LA SOCIETE NOLITA INVEST

Le soussigné :

M./Mme .....

demeurant .....

Agissant en sa qualité de futur associé de la société NOLITA INVEST, société par actions simplifiée au capital de 200 euros, dont le siège social est situé 20 rue Jacques Daguerre – RUEIL MALMAISON (92500), immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 789 919 842 (ci-après « la Société »), présidée par la société QB PARTNERS, ayant pris connaissance des statuts de la société,

Considérant les termes de l'article 17 des statuts de la Société autorisant un associé à consentir un mandat à un associé pour le représenter aux assemblées,

Donne tous pouvoirs par les présentes, sous condition suspensive de son entrée en pleine propriété et jouissance d'au moins une action de la Société, à :

La société QB PARTNERS, société à responsabilité limitée au capital de 6.000 euros, dont le siège social est sis 16, rue Albert Joly, immatriculée au RCS de VERSAILLES sous le numéro 532 123 916, représentée par Monsieur Franck LADRIERE, dument habilité, qui se réserve le droit de subdéléguer le présent pouvoir,

A L'EFFET DE :

- Le représenter aux assemblées et/ou décisions collectives de la Société, participation à tous débats et émettre tous votes qu'il y aura lieu ;
- Etant entendu que le présent mandat a un caractère supplétif pour le cas où l'associé ne serait pas lui-même présent à l'assemblée et/ou décisions collectives, n'aurait exprimé un vote par correspondance ou n'aurait pas consenti un autre mandat, ou aurait exprimé sa volonté de participer à l'assemblée par quel que manière que ce soit, dérogeant ainsi expressément au présent mandat ;
- Le présent mandat est consenti pour une durée expirant le 28 juin 2019, pour toutes les assemblées et/ou décisions collectives qui seront réunies pendant cette durée.

Le présent mandat sera enregistré dans un registre spécial tenu au siège social de la société NOLITA INVEST et prendra effet le jour de l'entrée en jouissance par le mandant de la première action de la Société dont il deviendra propriétaire.

Le mandant pourra résilier unilatéralement le présent mandat par demande écrite transmise, par courrier recommandé avec accusé de réception, à la société NOLITA INVEST à l'adresse de son siège social. La résiliation prendra effet à compter de sa date de réception.

Fait à ..... Le .....

SIGNATURE*

* Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Bon pour mandat ».

NOTE D'INFORMATION

Suite à notre demande d'information sur les PME conseillées par la société AXONE INVEST, je soussigné(e) M ..... atteste et confirme que mon conseil, Jean-François FOURCADE de la société MonFinancier SAS :

1) s'est tenu toujours disponible pour répondre à toutes les questions que nous avons pu lui poser,
2) a tenu à vérifier, en fonction de nos revenus, patrimoine, situation et objectifs, si cette solution d'investissement était justement bien adaptée (Voir Questionnaire Réglementaire joint),
3) a justement insisté sur le caractère moyen terme de cet investissement (environ 6 ans) et sur le fait qu'aucune garantie en capital ni en rendements ne pouvait être donnée,
4) nous a clairement expliqué et défini qu'il était en charge, comme d'autres professionnels du patrimoine répartis sur le territoire national, de présenter les PME conseillées par AXONE INVEST,
5) nous a bien indiqué que ……, tout comme les autres professionnels du patrimoine percevait des honoraires à hauteur de 5% HT du montant investi pour cette mission de présentation des PME conseillées par AXONE INVEST ; chaque cabinet signant une « Convention de Présentation » avec la PME concernée,
6) Enfin, ne nous a pas démarché, n'a pas insisté pour nous faire adhérer à l'objectif de gestion des PME conseillées par AXONE INVEST et nous a toujours invité à considérer cet investissement comme une solution de diversification parmi beaucoup d'autres solutions d'investissement, épargne et placement, présentes sur le marché.

Fait à ....., le .....

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

QUESTIONNAIRE REGLEMENTAIRE OBLIGATOIRE

Ce questionnaire a pour objectif d'apprécier l'adéquation d'un investissement dans une des PME conseillée par AXONE INVEST avec votre propre expérience en matière d'investissement, vos besoins, vos objectifs et votre patrimoine. L'analyse de l'ensemble des informations fournies peut aboutir à la non prise en compte de votre souscription car estimée non adaptée à votre situation personnelle, financière et patrimoniale.

NOM & Prénom : .....
Adresse : .....
CP & Ville : .....
Tel : ..... Mobile : ..... Email: .....@.....
Mr né le : ...../ ...../ ..... Profession de Mr : .....
Mme née le : ...../ ...../ ..... Profession de Mme : .....

Situation familiale : ☐ Marié(e) ou pacsé(e) ☐ Célibataire ☐ Divorcé (e) ☐ Veuf (ve)
Nombre d'enfants à charge: ..... Régime matrimonial : .....

Revenus annuels :

	Monsieur	Madame
Salaires :		
BIC BNC :		
Fonciers :		
Autres :		

1 - Vos objectifs en terme de placements et/ou investissements ? ☐ Rentabilité ; ☐ Disponibilité ; ☐ Sécurité ; ☐ Les trois

2 - Proportion de ce placement dans votre patrimoine ? ☐ Moins de 20% ; ☐ Entre 20 et 50% ; ☐ Supérieur à 50%

3 - Votre motivation prioritaire sur ce placement ? ☐ Réduction impôts ; ☐ Réduction ISF ; ☐ Rendement ; ☐ Les trois

4 – Reconnaissez-vous que cet investissement ne comporte aucune garantie de capital, ni de rendements : ☐ Oui ☐ Non

5 - Inventaire de votre patrimoine actuel :

☐ Immobilier .....% ☐ Comptes sur livrets .....%
☐ PEA .....% ☐ Portefeuille titres .....%
☐ Assurance vie .....% ☐ Divers .....%

Estimation de votre patrimoine en € : ..... Etes-vous assujetti(e) à l'ISF ? ☐ Oui ☐ Non

Nature de l'investissement : ☐ PME audiovisuelle ☐ PME DOM COM ☐ PME autre

Montant engagé en € : .....

Fait à ..... Le .....
(Signature)

MonFinancier SAS est une filiale de MonFinancier SA.

MonFinancier Société par Actions Simplifiée enregistrée au RCS de Rennes sous le n°494162233, au capital de 10 000,00 euros dont le siège social est situé 4 rue Beaumanoir, 35000 Rennes. Tél. : 02 99 30 06 43 - Email : contact@monfinancier.com - Web : www.monfinancier.com - N° de TVA : FR15494162233 - NAF : 7022Z - Courtier d'assurance enregistré à l'ORIAS sous le n°07 031 613 - www.orias.fr - Garantie financière MMA-COVEA RISKS adhérent n°226419, police n°112786342/226419 - Démarchage bancaire et financier : n°2072290775MY - Transactions sur Immeuble et Fonds de Commerce n°11359 délivrée le 14/04/2009 - Conseiller en Investissements Financiers référencé sous le n°D011939 par la CNCIF, association agréée par l'Autorité des Marché Financiers – En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à « l'informatique, aux fichiers et aux libertés », MonFinancier a déclaré auprès de la CNIL sa détention d'informations collectées (Récépissé n° 1569707).

MonFinancier Société Anonyme enregistrée au RCS de Paris sous le n° B451010821, au capital de 506 272,48 euros dont le siège social est situé 17 avenue George V, 75008 Paris. Email : contact-sa@monfinancier.com - Société cotée au marché Libre Nyse Euronext – Code ISIN : FR 0010882886.

DÉCLARATION D'ORIGINE DES FONDS

(Document obligatoire)

Nom et Prénom : .....
Adresse : .....
CP & Ville : .....

Conformément à la législation relative au traitement du renseignement et action contre les circuits financiers dite loi TRACFIN sur le blanchiment de l'argent, {décret du 06/12/2006},

Je déclare que cet investissement pour un montant de : ..... €

A été réalisé par la réunion des fonds provenant de :

☐ Mon épargne régulière

☐ Compte titres, PEA, Livret A, compte épargne….

☐ La vente d'un bien immobilier

☐ La perception d'une donation ou succession

☐ Dividendes

☐ La vente d'un bien professionnel

☐ Recours à un financement bancaire

☐ (autres, à préciser) ……

Je certifie sur l'honneur la présente déclaration.

Fait à ....., le ..... .

Signature :

MonFinancier SAS est une filiale de MonFinancier SA.

MonFinancier Société par Actions Simplifiée enregistrée au RCS de Rennes sous le n°494162233, au capital de 10 000,00 euros dont le siège social est situé 4 rue Beaumanoir, 35000 Rennes. Tél. : 02 99 30 06 43 - Email : contact@monfinancier.com - Web : www.monfinancier.com - N° de TVA : FR15494162233 - NAF : 7022Z - Courtier d'assurance enregistré à l'ORIAS sous le n°07 031 613 - www.orias.fr - Garantie financière MMA-COVEA RISKS adhérent n°226419, police n°112786342/226419 - Démarchage bancaire et financier : n°2072290775MY - Transactions sur Immeuble et Fonds de Commerce n°11359 délivrée le 14/04/2009 - Conseiller en Investissements Financiers référencé sous le n°D011939 par la CNCIF, association agréée par l'Autorité des Marché Financiers – En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à « l'informatique, aux fichiers et aux libertés », MonFinancier a déclaré auprès de la CNIL sa détention d'informations collectées (Récépissé n° 1569707).

MonFinancier Société Anonyme enregistrée au RCS de Paris sous le n° B451010821, au capital de 506 272,48 euros dont le siège social est situé 17 avenue George V, 75008 Paris. Email : contact-sa@monfinancier.com - Société cotée au marché Libre Nyse Euronext – Code ISIN : FR 0010882886.

Présentation de MonFinancier

En application des différentes législations auxquelles nos activités sont soumises, nous vous prions de trouver ci-après les informations réglementaires qui régiront l'ensemble de nos relations contractuelles.

Conseil en Investissements Financiers : cette activité, régie par la loi n° 2003-706 du 1er août 2003, le Code Monétaire et Financier et les lois, décrets et ordonnances s'y rattachant, est exercée sous couvert de l'enregistrement n° D011939 auprès de la CNCIF association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers et consultable sur le site www.amf-france.org.

Démarchage Bancaire ou Financier : cette activité, régie par la loi n° 2003-706 du 1er août 2003, le Code Monétaire et Financier et les lois, décrets et ordonnances s'y rattachant, est exercée sous couvert de l'immatriculation n° 2072290775MY sur le Fichier des Démarcheurs auprès de la Banque de France et consultable sur le site www.demarcheurs-financiers.fr.
Les mandats suivants, GE Money Bank, A plus Finance, 123 Venture, Sigma gestion, Arkéon Finance, Vatel Capital, Groupe Herodiade, Entrepreneur Venture, Banque Leonardo, Invest Securities, Turenne Capital, Axone Invest, OTC AM, Alto Invest, Inocap, Nestadio Capital, Calao Finance, Prado Epargne, BNP Paribas, Midi Capital, Natixis Life, Inter Invest, La Française AM… sont actuellement en cours.

MonFinancier est autorisé à percevoir des rémunérations, liées aux décisions d'investissement prises à l'issue de prestation de conseil, des fournisseurs sélectionnés (assureurs, banquiers, gérants, promoteurs,…) sur tout ou partie des frais réglés.

Courtage d'Assurances (sans maniement de fonds) : cette activité, régie par le Code des Assurances et les lois, décrets et ordonnances s'y rattachant, est exercée sous couvert de l'immatriculation n° 07031613 auprès de l'ORIAS, consultable sur le site www.orias.fr.
Cette activité bénéficie d'une garantie financière conformément à l'article L512-7 du Code des Assurances de 115 000 € auprès de Covéa Risks, 19, 21 allées de l'Europe, 92616 Clichy Cedex.

N'étant pas soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs compagnies d'assurance, nous vous informons que nous fondons notre conseil sur l'analyse des contrats du marché gérés par les compagnies d'assurance suivantes : ACMN Vie, Apicil, E-Cie-Vie, Generali Vie.

Transactions Immobilières (sans maniement de fonds) : cette activité, régie par la loi n° 70-9 du 02 janvier 1970 dite loi Hoguet et les lois, décrets et ordonnances s'y rattachant, est exercée sous couvert de la carte professionnelle n° 11359 délivrée par la Préfecture des Alpes Maritimes le 14/04/2009.
Cette activité bénéficie d'une garantie financière conformément à l'article 35 modifié du décret 72-678 du 20 juillet 1972 de 30 000 € auprès de Covéa Risks, 19, 21 allées de l'Europe, 92616 Clichy Cedex.

MonFinancier bénéficie d'une garantie en responsabilité professionnelle conforme aux articles L341-5 et L541-3 du Code Monétaire et Financier et l'article L512-6 du code des Assurances auprès de CNA auprès de Covéa Risks, 19, 21 allées de l'Europe, 92616 Clichy Cedex.

Lien capitalistique : aucun lien capitalistique n'existe entre **MonFinancier** et les différents fournisseurs de produits.

Réclamation : en cas de litige, les clients adresseront leurs réclamations éventuelles à MonFinancier 4, rue Beaumanoir 35000 Rennes. La procédure de prise en charge des réclamations est disponible sur simple demande

Nous vous informons que vous pouvez obtenir, à tout moment, une mise à jour de ces différentes informations sur notre site Internet www.monfinancier.com, à la rubrique Mentions légales.

MONFINANCIER
4, rue Beaumanoir
35000 RENNES

N°Vert 0800 113 133
contact@monfinancier.com
www.monfinancier.com

MonFinancier, Conseiller en Investissement Financier D011939
Membre de la Chambre Nationale des Conseillers en Investissements Financiers (CNCIF), association agrée par l'Autorité des Marchés Financier (AMF)

Membre de la CNCIF

MonFinancier SAS est une filiale de MonFinancier SA.

MonFinancier Société par Actions Simplifiée enregistrée au RCS de Rennes sous le n°494162233, au capital de 10 000,00 euros dont le siège social est situé 4 rue Beaumanoir, 35000 Rennes. Tél. : 02 99 30 06 43 - Email : contact@monfinancier.com - Web : www.monfinancier.com - N° de TVA : FR15494162233 - NAF : 7022Z - Courtier d'assurance enregistré à l'ORIAS sous le n°07 031 613 - www.orias.fr - Garantie financière MMA-COVEA RISKS adhérent n°226419, police n°112786342/226419 - Démarchage bancaire et financier : n°2072290775MY - Transactions sur Immeuble et Fonds de Commerce n°11359 délivrée le 14/04/2009 - Conseiller en Investissements Financiers référencé sous le n°D011939 par la CNCIF, association agréée par l'Autorité des Marché Financiers – En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à « l'informatique, aux fichiers et aux libertés », MonFinancier a déclaré auprès de la CNIL sa détention d'informations collectées (Récépissé n° 1569707).

MonFinancier Société Anonyme enregistrée au RCS de Paris sous le n° B451010821, au capital de 506 272,48 euros dont le siège social est situé 17 avenue George V, 75008 Paris. Email : contact-sa@monfinancier.com - Société cotée au marché Libre Nyse Euronext – Code ISIN : FR 0010882886